

DEC120204INSU

Décision portant création de l'unité mixte de service n°3538 intitulée *Laboratoire souterrain à Bas Bruit (LSBB)*

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision n° 920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et de service du CNRS ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du directeur de l'institut National des sciences de l'Univers ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Création

L'unité mixte de service (UMS) n°3538 intitulée Laboratoire Souterrain à Bas Bruit est créée, à compter du 1^{er} janvier 2012 sous réserve de la mise en œuvre de la convention correspondante.

Institut de rattachement : Institut National des Sciences de l'Univers

Délégation : Côte d'Azur

Etablissements partenaires : Université de Nice, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Instituts secondaires : Institut d'écologie et environnement, Institut de physique, Institut national de physique nucléaire et de physique des particules, Institut des sciences humaines et sociales, Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes ;

Sections d'évaluation : 18, 19, 17, 20, 29, 31, 39, 33, 4, 8, 3.

Article 2 : Direction

M. Stéphane GAFFET chargé de recherche au CNRS est nommé directeur de cette unité mixte de service à compter du 1^{er} janvier 2012.

Article 3 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15 février 2012

Le Président

Alain FUCHS